

AVIS DE PUBLICITE

MANIFESTATION D'INTERET

Autorisation d'occupation du Domaine Public

Le présent avis de publicité a pour objet de porter à la connaissance du public la manifestation d'intérêt d'une personne privée qui a fait une proposition d'occupation d'un emplacement du domaine public pour exercer une activité de restauration légère à bord d'un véhicule aménagé.

Si aucun autre candidat ne se manifeste avant la date limite de réception des propositions mentionnées ci-dessous, la Commune attribuera l'emplacement à la personne privée qui a fait une demande.

Publié le	26 mai 2023
Date limite de remise des propositions	13 juin 2023 – 15h Tout dossier déposé postérieurement à cette date <u>ne sera pas accepté.</u>
Objet de l'occupation	Autorisation d'occupation du domaine public pour exercer une activité de restauration légère à bord d'un véhicule aménagé.
Lieu	Parking de la Créole à Savanna sur la parcelle communale cadastrée BK 76 

Caractéristiques essentielles	Superficie maximale : 12 m ² Activité uniquement en journée
Type d'autorisation délivrée/ durée	L'autorisation prendra la forme d'un arrêté portant autorisation d'occupation temporaire du domaine public avec prise d'effet à compter de la date de signature de l'AOT pour se terminer le 31 décembre 2023. Sans possibilité de reconduction tacite.
Redevance minimale	25, 05 €/ m ² /mois
Conditions générales d'attribution	<p>Les candidats doivent remettre leurs propositions avant la date limite mentionnée ci-dessous. Les propositions comportent :</p> <p>- Les pièces du candidat : K'bis de moins de 3 mois, assurance responsabilité civile professionnelle, justificatif d'adresse, copie de la carte d'identité du demandeur, attestation d'hygiène, descriptif de l'activité envisagée,</p> <p>Les propositions seront analysées au regard de critères non hiérarchisés suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Valeur technique : (prestations et fonctionnement/adéquation entre le(s) produit(s) proposé(s) et l'activité/l'expérience ou la formation) - 40 % 2. Qualité du projet : qualité esthétique et intégration dans le site, qualité du matériel - 40 % 3. Proposition financière du candidat - 20%
Dépôt des propositions	<p>Le dossier ainsi constitué devra être déposé <u>dans un pli fermé</u> portant la mention «PROPOSITION POUR UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR EXERCER UNE ACTIVITÉ DE RESTAURATION LEGERE A BORD D'UN VEHICULE AMENAGE », contre récépissé ou envoyé par pli recommandé, à :</p> <p style="text-align: center;">Commune de Saint-Paul <i>Direction Valorisation Economique & Touristique</i> <i>Service Gestion du Domaine Public et Réglementation</i> Place du Général de Gaulle CS 51015 97864 Saint-Paul Cedex</p>
Service à contacter pour tous renseignements	<p>Commune de Saint-Paul Direction Valorisation Economique et Touristique Service Gestion du Domaine Public et Réglementation Place du Général de Gaulle CS 51015 97864 Saint-Paul Cedex M. Régis AURE / Mme ELISABETH Sabine</p> <p><u>Tél : 0262 45 90 69</u></p> <p>Courriels : regis.aure@mairie-saintpaul.fr sabine.elisabeth@mairie-saintpaul.fr</p> <p><u>Le dossier de consultation est téléchargeable sur le site internet de la Ville.</u></p>